



Commune de Lamotte-Warfusée

Communauté de Communes du Val de Somme

Mairie de Lamotte-Warfusée
3 rue Ulphy Cottinet
80800 Lamotte-Warfusée
Tél/Fax : 03.22.42.31.50

Mail : mairiedelamottewarfusee@orange.fr

Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le site Internet de la

Commune : <http://www.lamottewarfusee.fr/>

Opération Brioches : 7 octobre 2017



Le samedi 7 octobre, les brioches de l'Adapei seront de retour à Lamotte-Warfusée. Dégustez sans modération ces brioches au profit des personnes handicapées intellectuelles. **Merci !**



**Dans la nuit
du 28 au 29 octobre,
on change d'heure,
faut y penser !
N'oubliez pas,
on recule l'heure !**

Repas des villageois : samedi 11 novembre 2017

Le PHILOPAT reviendra cette année avec un nouveau menu et de nouvelles attractions.

Présentation du menu :

- Entrée : Ficelle scandinave de saumon et saumon fumé - sauce safranée
- Plat : Rôti de veau Orloff, pommes de terre sautées à l'ail, jardinière de légumes
- Fromage : Quiche 3 fromages (Maroilles, Bleu, Emmental) et salade,
- Dessert : Tiramisu mascarpone chocolat crème anglaise
- Café.
- Boisson à volonté
 - ★ Menu enfant : Jambon - salade de pâtes - Babibel - glace

Dès à présent, vous pouvez vous inscrire en utilisant le coupon réponse ci-dessous **à remettre en Mairie jusqu'au vendredi 3 novembre 2017 dernier délai.**

Aucune réservation ne sera prise en compte sans le règlement joint (espèces ou chèque à l'ordre de « **Le Philopat** »)

Rappel des tarifs :

• Pour les lamottais :

Gratuit pour les personnes **nées en 1953 et avant**, c'est-à-dire ayant **64 ans ou plus** cette année.

Pour les autres personnes : 25 € / adulte et gratuit pour les enfants.

• Pour les personnes n'habitant pas Lamotte-Warfusée :

50 € / adulte et 7 € / enfant

REPAS DES VILLAGEOIS — 11 NOVEMBRE 2017

À découper et à remettre en Mairie jusqu'au vendredi 03 novembre 2017 dernier délai

NOM / Prénom :

☐ Extérieur

☐ Habitant de Lamotte-Warfusée

Nombre de repas adultes gratuits :

Nombre de repas adultes à 25 € :

Nombre de repas gratuits enfants :

Nombre de repas adultes extérieur à 50 € :

Nombre de repas enfants extérieur à 7 € :

Règlement

25 € × =€

50 € × =€

7 € × =€

Total =€

Paiement

☐ par chèque ☐ en espèces



À noter :

Inscription sur la liste électorale

2017 - 2018



A l'approche de la révision des listes électorales, les demandes d'inscription sur la liste électorale sont recevables

jusqu'au **31 décembre 2017 dernier délai.**

Pour pouvoir voter en 2018, il faut être inscrit sur les listes électorales.

Cette inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.

En dehors de cette situation, l'inscription doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Elle peut être faite en mairie, par courrier ou en ligne via le portail du servicepublic.fr.

Pièces nécessaires : justificatif d'identité en cours de validité et justificatif de domicile de moins de 6 mois.

Taxes foncières 2017



Suite à plusieurs remarques d'habitants concernant la taxe des ordures ménagères 2017, et dans le cas où vous constateriez des anomalies, nous vous invitons à vous mettre en relation avec les services de la Cdc du Val de Somme (03.22.96.35.93).

Moment de poésie....



Merci à Mme DEPARIS pour cet instant de fraîcheur avec l'arrivée de l'automne....

Bonne lecture !

Le soleil doucement va s'esquiver
Laisant sur notre peau, un teint hâlé
Dans nos têtes, à ressasser
Les souvenirs de ce bel été.

Et la mer se souviendra
De nos rencontres sur la plage
De cette musique qui demeurera
Et nos empreintes sur son sillage.

Alors, dans la cour de l'école
Heureux, on se retrouvera
Se raconter nos journées folles
Puis, dans les classes, on rentrera.

Ensuite, l'automne s'installera
Et doucement nous offrira
Sa merveilleuse palette de couleurs
Pour réchauffer nos cœurs.

Thérèse DEPARIS, lamottaise

Notez vos éventuelles précisions pour la réservation (exemple : emplacement)

